

28 JUIN 2018

## POUR LE PROGRES ET LA JUSTICE SOCIALE

Animé par la seule volonté de répondre aux intérêts individuels de quelques « *premiers de cordée* », aux revendications du MEDEF, Emmanuel Macron, le gouvernement et la majorité parlementaire s'inscrivent dans une remise en cause profonde de notre modèle de société.

Salariés ou travailleurs dit autonomes, privés d'emploi, retraités, jeunes, nos droits, nos conquits sociaux, sont violemment attaqués pour protéger les privilèges et les milliards accumulés par une minorité afin de leur permettre d'en accumuler encore plus au détriment de l'intérêt général.

Agir contre la régression sociale c'est ainsi favoriser une juste répartition des richesses **créées** par les travailleurs, car depuis plusieurs mois :

- Les cheminots sont engagés dans un mouvement de grève débuté voilà plus de trois mois contre la casse de l'entreprise SNCF et de leur statut.
- Le secteur santé est toujours mobilisé pour le droit à bien soigner et à soigner dignement. La lutte des Ehpad se poursuit pour obtenir les créations de postes permettant de satisfaire la revendication d'un salarié par résident.
- La FNME appelle à des journées de grèves et de mobilisations pour un nouveau

service public de l'électricité et du gaz qui réponde à l'intérêt général ainsi que le statut de l'énergéticien pour l'ensemble des salariés.

- Les fonctionnaires poursuivent les luttes contre la casse des services publics et les suppressions de postes.
- La CGT éducation appelle à l'action au côté des étudiants.
- Les retraités pour leur pouvoir d'achat, les privé-e-s d'emploi contre le flicage sont toujours mobilisés.

Face à cette situation et à des décisions régressives qui s'opposent aux demandes légitimes des travailleurs et de la jeunesse, l'heure est à la défense des valeurs essentielles comme notre modèle social pour :

- **l'amélioration du pouvoir d'achat, des pensions et des minima sociaux sur la base d'un SMIC à 1 800 euros**
- **le développement de l'emploi de qualité et la réduction du temps de travail à 32 heures**
- **l'obtention de droits collectifs de haut niveau prévus dans des conventions collectives ou des statuts**
- **le développement d'une industrie et de services publics qui répondent aux besoins des populations.**

***Notre organisation salue et soutient la lutte unitaire des Cheminots et réaffirme la nécessité d'un service public du ferroviaire.***

***Elle appelle l'ensemble de ses organisations à une grande journée de revendications et de mobilisations le 28 juin 2018***

<b>LA ROCHELLE</b>	<b>11 H</b>	<b>Parvis de la gare</b>
<b>SAINTES</b>	<b>10 H 30</b>	<b>Parvis de la gare</b>